Les plus anciens documents linguistiques de la France Corpus : (chNCh)

Responsable du corpus : NN Édition de la charte : NN

chNCh172

Édition critique

1355, 4 juin.

Type de document: lettre: garantie

Objet: Garantie par l'auteur de la lettre, suite à la requête du destinataire, de ne pas porter préjudice au seigneur de Montfaucon pendant au moins 3 jours au sujet de la libération des prisonniers, à condition que les prisonniers soient libérés.

Support: Parchemin scellé sur simple queue.

Lieu de conservation: AEN, Q4 nº 13

2 chNCh172

Transcription de la charte

1 Chers freres, 2 j-ay recehu voz lettres a Nuefchastel ce joudi, jour de la Feste Diu au vespre \2 au quel jour et houre je vien au dit leuf, **3** eis quelx voz lettres est contenus que $\$ 3 li sires de Montfaulcon ne wet tenir nul parlement, ne jour, ne journee que vous \4 haiés ensamble pour le fait des prisons, si tant n-est que vous vous fiassiez fort \5 de moy de trois jours ou de quatres aprés quelque journee qui fut acordee \6 de vous ensamble, que maul ne domage ne li venra, luy ne ses aidantz, \7 de moy ne de meys aidanz; 4 et en-deviez havoir une journee ce dyomenche prochain, \8 la quelle ne se puet tenir jusque a-tant que vous haiez rescription de moy et que \9 de ce me plaise a-vous remander ma voluntei, se il me plait que vous vous en-faciez \10 fort et que je vous en envoioie une lettre scellee de mon seel pendant; 5 et au \11 cas qu-il me plairoit, ensi vous pansez que l -on porra troveir aucon bon \12 remede des prisons selonc ce que vous en-havez entendu par aucones genz. 6 \13 Sachez, cher freres, que je wil et me plait, pour ce que noz prisons soient \14 delivrés, que vous vous faciez fort de-part moy, par la manere dessu-dite, par quatres \15 jours ou par six ou par huit, se besoient est, mai-que noz prisons se delivroient · 7 \16 Et pour ce que ce soit chouse veritable, je vous envoie ces lettres de mon \17 seel scellé en pendant. 8 Faites le joudi dessu-dit, l-an mil trois cent [cinquante] \18 cincq \cdot 9 Et me williez remander, cher freres, par combien de terme vous [vous] [faites] fort de p*ar*t-moy·